



RÉSERVATIONS - 06 63 49 44 83

micmal

Maison

d'interprétations contemporaines

micmaljuan@gmail.com

06 09 64 42 75

26 Nov au
05 Déc
2021
Vendredi et
Samedi
20h30
Dimanche
17h

12 euros
8 euros (-16 ans)

3 spectacles par
semaine, venez
nombreux comme
vous êtes.

La Halte
du Fort
35430
Saint Père



micmal_expo

RYHTMOPATHE

Spectacle de
percussions corporelles

EXPOSITIONS

LOCATION DE LA SALLE D'EXPOSITION.

Vous êtes artiste professionnel déclaré ou en association, vous désirez louer la salle d'exposition au Garage à la Halte, contactez Murielle au 06 63 49 44 83.



HALLE - PLACE DU CENTRE BOURG

TRAVAUX DE CONSTRUCTION. Dans le cadre de son projet de redynamisation du centre-bourg et de développement de l'activité commerciale, la municipalité réalise une « halle » au cœur de la place du village. Elle permettra d'accueillir des commerçants ambulants, d'organiser des petits rassemblements, spectacles en plein air, marchés hebdomadaires, marchés artisanaux... et servira de parking couvert en-dehors de ces moments festifs.

PLANNING prévisionnel des travaux : débutés en octobre avec l'enrobé, la pose des dés de granit et la charpente, ils se poursuivront jusqu'à fin novembre avec les travaux de couverture.

Pendant la durée des travaux, la partie du parking côté «Bar Le Saint-Père» sera inaccessible au public et interdite au stationnement.

SÉCURISATION AU HERVELIN

VOTRE SÉCURITÉ... NOTRE PRIORITÉ. Afin de diminuer la vitesse de circulation automobile sur le secteur du Hervelin, la municipalité a mis en place des chicanes et toute la zone est limitée à 30 km/h.

Les dispositifs de réduction de vitesse répondent à plusieurs objectifs : diminuer la vitesse des véhicules bien sûr, mais également, réglementer les déplacements et adapter la circulation aux rues étroites.

Ces travaux sécuritaires ne seront efficaces qu'avec le respect du code de la route par les usagers. Nous faisons donc appel au sens civique de chacun et à la responsabilité de tous.

AIDE AUX DÉMARCHES



ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS !

Accompagnement individuel en toute confidentialité pour vos démarches numériques auprès des services suivants : Assurance Maladie, Service Public, Finances Publiques, Pôle Emploi, Allocations Familiales, Assurance Retraite. Pour les Péréens, les rencontres ont lieu le mardi après-midi, soit à domicile ou dans un endroit public. Service gratuit et ouvert à tous. Prendre rendez-vous avec Éléonore Bouteille, votre conseillère numérique, au 06 07 53 58 89 ou par courriel : e.bouteille@saint-jouan.com.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES 18 COMMUNES DE SMA MOBILISÉES.
«VOS RENDEZ-VOUS MENSUELS» :

Mercredi 24 novembre : portes ouvertes des usines de traitement des déchets : centre de tri (rue de la Ville-ès-Cours) et usine de traitement des déchets (rue des Belettes). Accès libre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Samedi 27 novembre de 14h à 16h à la salle polyvalente de Saint-Père - atelier «Consommer différemment» (emballage tissu et sensibilisation au zéro déchet). Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets et sera animé par l'Association Rennaise «La feuille d'érable». Places limitées, inscriptions obligatoires avant le 24 novembre. Informations sur <http://stmalo-agglomeration.fr/vos-rendez-vous-mensuels.html>.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement
de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement
à 16 ans en mairie
ou en ligne pour
certaines communes
(www.service-public.fr)

3

La Journée
Défense
et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE
DES ARMÉES

Secrétariat général pour l'administration

NOUVEAU À SAINT-PÈRE...

Praticienne Reiki et magnétisme. Siegrid ROGER vous reçoit en consultation sur rendez-vous. Soins des troubles du sommeil, angoisses, douleurs, dépendances, kystes, confiance en soi, problèmes de peau, mieux-être, accompagnement de fin de vie, burn-out, tabac... Tél. 07 86 01 85 00.

BIBLIOTHÈQUE

LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76.

Horaires d'accueil : le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ; le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Prix littéraire : LE PRIX «ADOS» : Il a pour objectif de favoriser le développement de la lecture chez les 12-15 ans et de compléter cette action grâce à l'organisation de rencontres avec les auteurs.

Ce prix est organisé en partenariat avec le département d'Ille & Vilaine, la ville de Rennes, la médiathèque départementale et la bibliothèque de Saint-Père-Marc-en-Poulet. Il s'agit de choisir un livre dans la liste des 10 romans pré-sélectionnés, le lire, pour ensuite en discuter et échanger au cours d'une rencontre qui aura lieu à Saint-Père. Les romans sont disponibles à la bibliothèque dès à présent. Les votes seront transmis au jury final en mai 2022 par l'intermédiaire de votre bibliothèque «La Vague des Mots». Pour participer et pour tous renseignements, contacter Françoise, au 06 62 09 13 36.

Vous désirez recevoir la Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>. Facebook : bibliothequesaintpere.



SIVU «Animation à la Vie Sociale»



CENTRE DE LOISIRS (2 ans^{1/2} - 12 ans). RAPPEL : pour les mercredis, les inscriptions sont obligatoires le mardi avant 12h, dernier délai, par courriel ou au bureau. Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr. Tél. : 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

EXPO PHOTOS



À LA RECHERCHE DE PHOTOS - RAPPEL... Vous avez, dans vos archives, des photos des années 50 à 70 de manifestations pérennes (religieuses, familiales, animations, marchés, foires...), confiez-nous vos clichés afin de contribuer à cette exposition. Qu'elles soient en tirage papier ou numérisées, vos photos doivent nous parvenir avant la fin de l'année. Accueil de la Mairie ou sur contact@ville-saint-pere.fr.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ DES AIDANTS : temps d'échange de 15h à 16h30, salle de la Vallée Verte à Saint-Méloir-des-Ôndes. **Mardi 23 novembre** - thème d'échange : «Émotions et réactions... comment les gérer ?». Contact et inscription (obligatoire) : 02 99 16 88 76

DÉCHETS



BACS JAUNES : vendredis 5 et 19 novembre. **ORDURES MÉNAGÈRES** : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir.

ATTENTION : la collecte initialement prévue le **jeudi 11 novembre** sera **avancée au mercredi 10 novembre**, en raison du jour férié. Renseignements auprès de SMA au 0 800 801 061 (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h). Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr

DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

CÉLÉBRATIONS



MESSES DU SAMEDI À 18H : 6 novembre à Lillemer ; 13 novembre à Saint-Suliac ; 20 novembre à La Ville-ès-Nonais ; 27 novembre à Saint-Guinoux ; 4 décembre au Tronchet.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 7 novembre à Châteauneuf d'I&V ; 14 novembre à Plerguer ; 21 novembre à Saint-Père-Marc-en-Poulet ; 28 novembre à Miniac Morvan ; 5 décembre à Châteauneuf d'I&V. Contact : 02 99 58 41 02 - 06 82 64 47 73 - courriel : ytk3@wanadoo.fr. Facebook «Paroisse Châteauneuf Miniac».

MOT DU JARDINIER



«La Toussaint venue, laboureur rentre ta charrue.»

LISTES ÉLECTORALES



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2022 :

1^{er} tour : dimanche 10 avril 2022 – 2^e tour : dimanche 24 avril 2022.

- **S'inscrire** : soit sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ; soit à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au nom du demandeur.
- **Vérifier que vous êtes bien inscrit** : en vous connectant sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.
- **Corriger une erreur d'état-civil** : vous avez remarqué une erreur sur votre carte électorale, vous pouvez faire la correction sur internet, muni de votre numéro de sécurité sociale et d'une copie de votre acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1962>.

DÉCLARER SES RUCHERS



UNE OBLIGATION ANNUELLE ! Apiculteur, vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruchers, dès la première colonie d'abeilles détournée, en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette formalité permet de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et de mobiliser les aides européennes (filiale apicole). Déclaration sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

CNI - PASSEPORT



DÉLAIS D'OBTENTION DES TITRES

Suite à la sortie du confinement, qui a entraîné un report des demandes et à la mise en place de la nouvelle Carte Nationale Identité (CNI), le nombre de demandes de CNI et de passeports est actuellement très élevé. Il faut compter 6 à 8 semaines minimum pour obtenir un titre. La Préfecture vous recommande de vérifier la validité de vos papiers d'identité et d'anticiper les demandes sur : www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/ Carte-Nationale-d-identite-CNI.

DÉCLIC FORMATION



VOTRE RENDEZ-VOUS MÉTIER. Découvrez les métiers qui recrutent, les places disponibles en formation, les étapes... Prochaines rencontres : les jeudis 4 novembre et 2 décembre à 10h. Contact 02 99 40 99 39.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE



À QUI EST-ELLE ATTRIBUÉE ? Aux mères ou pères de famille, ayant élevé au moins 4 enfants français, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Par dérogation : aux personnes, qui au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seuls pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ; aux personnes élevant ou ayant élevé seuls pendant au moins deux ans, un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ; aux veuves et veufs de guerre ayant trois enfants, au décès de leur conjoint ; à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille. **Dossiers à retirer à la mairie et à déposer complétés avant le 1^{er} décembre.**

CONSULTATIONS JURIDIQUES

L'ordre des avocats au barreau de St-Malo-Dinan organise des consultations juridiques individuelles et gratuites pour les Péreëns. **Prochaines consultations, mardi 9 novembre et mardi 14 décembre de 8h30 à 11h à la mairie.** Prendre rendez-vous auprès des services d'accueil de la mairie au 02 99 58 81 06.



PERMANENCES DES ÉLUS

Tous les jours sur rendez-vous

- Jean-François RICHEUX** - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.
Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.
Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.
Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.
Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss.